Mis en ligne le 04/09/2025 à 10h45
REÇU EN PREFECTURE
le 04/09/2025
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-219104619-20250904-DEC552025-A

OLLAINVILLE LA ROCHE

OllainVille

Décision n°55/2025

DECISION DU MAIRE

OBJET : Signature d'un contrat d'intervention pour une animation « Escape Game » à la médiathèque de l'Espace Simone Veil / Gametime Connection Mission Evasion / Le 29/10/2025

Le Maire de la Commune d'OLLAINVILLE (Essonne)

Vu les articles L2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Locales,

Vu la délibération n°CM02/033/2020 du 9 juin 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire pour la durée de son mandat les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Locales,

Considérant le contrat d'intervention avec la société Gametime Connection Mission Evasion, sise 5 rue de la Ferme – 91580 ETRECHY,

DECIDE

ARTICLE 1 :
De signer un contrat d'intervention avec la société Gametime Connection Mission Evasion, pour l'organisation d'une animation « Escape Game » à la médiathèque de l'Espace Simone Veil, le mercredi 29 octobre 2025.

ARTICLE 2 :
La dépense correspondante, 402 € TTC est prévue au budget 2025 de la Commune.

ARTICLE 3 :
La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous forme d'un donner acte et sera affichée à la porte de la Mairie.

Expédition en est adressée à Monsieur le Sous-préfet de l'Essonne.

Le 4 septembre 2025

Le Maire,
Jean-Michel GIRAUDEAU

MAIRE d'OLLAINVILLE (ESSONNE)

Mis en ligne le 04/09/2025 Ã 10h45
REÇU EN PREFECTURE
le 04/09/2025
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-219104619-20250904-DEC552025-A